

Dans le cadre de la réorganisation du dicastère Développement territorial, nous recherchons un-e

CHARGÉ·E DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS ENTRE 10 ET 50%

Collaborez à l'octroi des permis de construire et assurez le suivi des dossiers déposés par les citoyens.

Vos tâches :

- Gérer les procédures d'aménagement du territoire et permis de construire (eBau ; ePlan ; RegBL).
- Répondre aux questions des citoyens en matière de police des constructions.
- Faire le lien avec les partenaires externes.

Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Durée : CDI ou CDD possible selon discussion.

Nous offrons :

- Un esprit de cohésion, une équipe dynamique et motivée à même de relever les défis à venir.
- Un outillage moderne et performant.
- Formation continue assurée et développement personnel possible.
- Une prise en charge des cotisations du 2^e pilier à 54% par l'employeur.
- Semaines de 40 heures et 5 semaines de vacances (6 semaines dès 50 ans).
- La possibilité d'œuvrer pour des projets concrets transversaux au service de la population (voir le [programme de législation](#))

TRAMELAN, C'EST...

4'684 habitants et une centaine d'employés communaux.

Une « ville à la campagne », à taille humaine, avec une grande diversité d'infrastructures et services.

Une commune reconnue comme Pôle de développement économique par le Canton, fortement marquée par l'industrie horlogère et micromécanique.

Une commune propriétaire de son propre réseau électrique.

Une commune engagée dans la préservation de l'environnement.

Renseignements :

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès des ressources humaines au 032 486 99 99.

Les candidatures avec lettre de motivation, CV, copies de certificats et prétention de salaire seront adressées **jusqu'au 21 octobre 2024** au Conseil municipal, Grand-Rue 106, 2720 Tramelan, ou par courriel à info@tramelan.ch

Site web de la commune de Tramelan : tramelan.ch

